



FO-CCI sollicite la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique)

Le vendredi 27 mars 2015.

FO s'adresse au ministère de la fonction publique pour demander que les agents publics des CCI puissent se porter candidat sur des postes proposés dans les différentes fonctions publiques.

## Qu'est-ce que la BIEP/BRIEP ?

Il s'agit de la Bourse (Régionale) Interministériel de l'Emploi Public. C'est un espace destiné à la mise en ligne des **emplois vacants** proposés à la candidature externe par **l'ensemble des recruteurs publics** afin de favoriser la mobilité des agents.

Elle est ouverte aux agents :

- de la fonction publique de l'État,
- de la fonction publique territoriale
- de la fonction publique hospitalière.

**Ce que FO demande c'est que les agents publics des CCI puissent se porter candidats sur des postes vacants dans ces 3 fonctions publiques.**

Quelques exemples de postes proposés actuellement sur la BIEP :

- CAEN - Chef du service des ressources et relations humaines
- Assistant développeur informatique en gestion RH
- Technicien Informatique / Tice
- Juriste au service du secteur régalién et des collectivités territoriales
- Agent Comptable Lycée
- ...

Les services de la direction générale de l'administration et de la fonction publique travaillent sur ce dossier et vérifient la validité juridique de la demande de FO-CCI. FO vous tiendra informé de la réponse du ministère.

Consultez le site

[www.fo-cci.org](http://www.fo-cci.org)